



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question au Gouvernement n° 2630

Texte de la question

POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à M. Gaby Charroux, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gaby Charroux. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, plus de 130 000 emplois industriels ont été supprimés entre 2009 et 2012, et le rythme s'accélère. Au-delà de ces chiffres, ce sont des centaines de milliers d'emplois indirects qui disparaissent avec des PME, des PMI, des artisans et des commerçants qui mettent la clé sous la porte. Notre savoir-faire industriel, nos formations, notre ingénierie sont sacrifiés au nom d'une crise qui n'a jamais ruiné aucun actionnaire.

Dans mon département – et plus particulièrement dans ma circonscription – les dossiers se multiplient. Total annonce 2 000 suppressions d'emplois et une dure reconversion sur le site de La Mède, à Châteauneuf-les-Martigues. Il faut mettre cela en regard des pertes financières que la même société organise sur notre territoire ! Pourtant, la vie est belle pour cette entreprise, qui attend 80 millions d'euros du Trésor public pour 2017 au titre du pacte de responsabilité.

Ascométal, que nous avons remis sur pied avec les salariés et votre prédécesseur, monsieur le ministre, prévoit la fermeture de l'unité du Cheylas. Ascométal est pourtant une référence mondiale pour la qualité de ses aciers spéciaux.

Airbus Helicopters – anciennement Eurocopter – annonce 5 800 suppressions de postes, ce qui a été largement salué par les marchés. Pour information, les 9 000 emplois d'Airbus Helicopters à Marignane génèrent 30 000 emplois dans les Bouches-du-Rhône.

La SNCM – Société nationale maritime Corse Méditerranée –, que les gouvernements successifs ont décidé de couler, prévoyait d'acheter quatre navires de nouvelle génération qui auraient été construits par les chantiers de Saint-Nazaire : ce plan de construction a été abandonné.

Le financier Gary Klesch n'a toujours pas rendu les activités aval de l'entreprise Kem One, comme il s'y est engagé devant votre ministère. Cette entreprise va se retrouver étriquée, face à Ineos-Solvay.

Monsieur le ministre, je ne vous demande pas de répondre sur tous ces points : je reste à votre disposition pour échanger au cas par cas. Ma question est simple : pouvez-vous dire à la représentation nationale quelle est la politique industrielle de la France ? Cette politique apparaît aujourd'hui peu lisible et récessive.
(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Christian Jacob. Et conducteur d'autocar !

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, tous les problèmes que vous avez soulevés sont en effet bien connus. Nous nous reverrons pour en parler, parce que pour chacun de ces dossiers, il y a des réponses et des actions sont menées, même si tout n'est pas possible.

Quelle est, aujourd'hui, la politique industrielle du Gouvernement ?

M. Christian Jacob. Voilà une bonne question !

M. Emmanuel Macron, ministre. C'est un volontarisme pragmatique et lucide. Sur le plan macroéconomique, cette politique vise à restaurer les marges des entreprises, pour leur permettre d'employer et d'investir.

M. Yves Censi. Écoutez donc le professeur Macron !

M. Emmanuel Macron, ministre. Mon prédécesseur avait mis en place un *apparatus* défensif, avec les commissaires au redressement productif. Nous avons progressivement modifié leur rôle pour qu'ils puissent intervenir beaucoup plus en amont. Cela nous permet, dans des situations industrielles compliquées, d'intervenir au bon moment, comme dans le cas d'Arc International – que vous n'avez pas cité. La puissance publique a ainsi pu intervenir, aux côtés des territoires et des élus locaux, pour sauver plusieurs milliers d'emplois.

Ensuite, nous voulons travailler par filières. Les comités de filière sont réunis de manière régulière, et permettent d'organiser ce qui jusqu'alors n'avait pas été suffisamment bien tenu, à savoir les relations entre les sous-traitants et leurs commanditaires. Cette démarche vise à développer un tissu industriel mieux irrigué afin de dépasser le paradoxe actuel selon lequel, au sein d'une même filière, certains acteurs se portent bien tandis que d'autres se portent moins bien.

M. Marc Le Fur. Prenez des notes !

M. Emmanuel Macron, ministre. Enfin, avec les trente-quatre plans de la nouvelle France industrielle, l'État a fait preuve de volontarisme, que ce soit en tant qu'actionnaire ou en tant qu'investisseur. Il a ainsi décidé d'aider la recherche et le développement de certaines filières.

M. Marc Le Fur. Et Eurocopter ? M. Charroux vous a interrogé à propos d'Eurocopter !

M. Emmanuel Macron, ministre. L'État peut également entrer au capital de certaines entreprises, comme il l'a fait pour PSA. Il prendra ses responsabilités dans le cas d'Alstom. Avec tous ces instruments – achat d'actions, investissement, plans industriels volontaristes –, l'État mène une politique agressive, une politique de proposition.

Données clés

Auteur : [M. Gaby Charroux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2630

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 mars 2015](#)